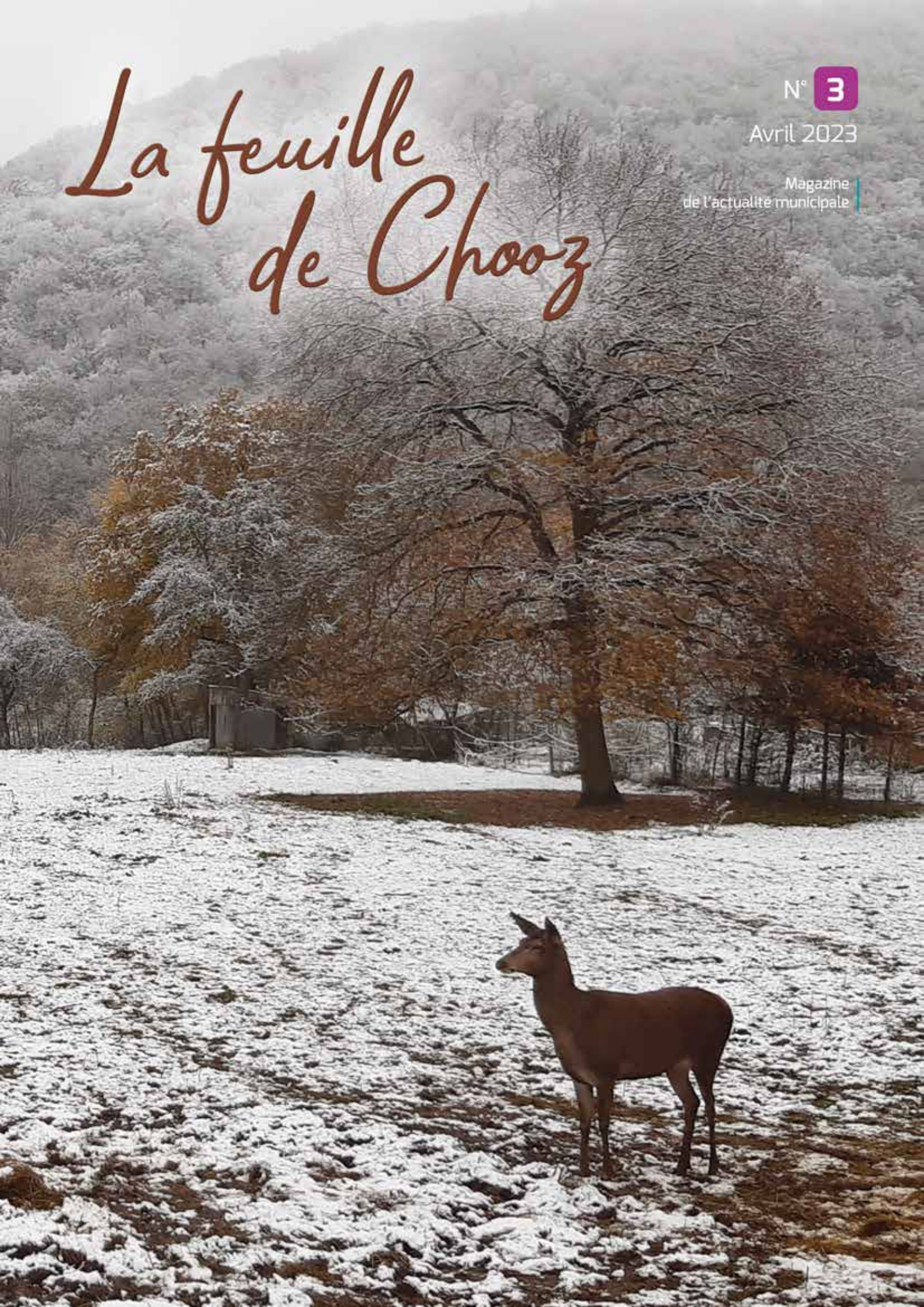


La feuille de Chooz

N° 3

Avril 2023

Magazine
de l'actualité municipale





Mairie de CHOOZ
1 place de l'Église
08600 CHOOZ
Tél. : 03 24 42 09 69

mairie@chooz.com
www.chooz.com

Horaires
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
de 13h30 à 17h00
Fermé
le mercredi après-midi

Horaires de la POSTE
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00
de 13h30 à 16h45
Fermé
le mercredi après-midi

Directeur de publication
Jean-Marie BARREDA

Rédaction
Commission Animation
Justine CHARDENAL
Emma JAPIN

Crédit photos
Mairie de Chooz
Caligrafik

Tirage
500 exemplaires
Imprimé sur du papier PEFC

Caligrafik
Conception graphique & réalisation
06 76 72 15 44
studio@caligrafik.com

Le MOT du Maire

Chères Calcéennes, chers Calcéens,

La cérémonie des vœux, dont nous avons été privés durant quelques années pour les raisons que vous connaissez a eu lieu le 20 janvier 2023. Cette cérémonie a permis de faire le point sur les actions de l'équipe municipale.

Je vais essayer de ne pas faire une liste à la Prévert des différents chantiers entrepris depuis notre élection. Je vais citer quelques exemples.

La volonté qui nous a animés depuis le début du mandat est la remise en état des biens existants notamment la réfection de toutes les toitures fuyardes, les écoles primaires et maternelles, le foyer résidence, le COSEC et le complexe Morlet. Quant à la maison qui accueille les centres de loisirs durant les vacances nous avons réussi à ce que la récupération de l'eau du toit ne noie plus la cave. Le foyer résidence a vu ses fenêtres dotées de volets, la peinture du hall d'accueil refaite. Les fenêtres de l'ancienne boulangerie remplacées.

Les peintures du complexe sportif ont été rafraîchies.

Dans la mairie une fresque de Jean-Paul Surin est apparue tandis que la salle du conseil a fait peau neuve.

Au-delà des aires de jeux pour enfants que nous avons installées au Baty, au Petit-Chooz et au centre du village, une aire de fitness connectée a vu le jour au terrain de bi-cross. Je ne vous parlerai pas de l'accès au banc qui est maintenant sécurisé et apprécié par les randonneurs de la pointe.

Plusieurs mares dans nos bois ont été réhabilitées dans un souci de favoriser la biodiversité, ceci va avec la mise en place de nichoirs et autres hôtels à insectes dans la commune.

La dernière rue qui n'avait pas son éclairage rénové a été traitée, par la même occasion son revêtement refait et des places de parking créées. Puisque nous étions dans le coin, une aire de stationnement a été aménagée dans la cour du foyer résidence avec un magnifique portail électrique.

Tiens, justement, parlons d'électricité ou d'énergie, sujet s'il en est sensible en ce moment.

Nous avons suivi l'élan citoyen de réduction de l'éclairage public (coupure de 23 heures à 5 heures) ce qui nous permet 45 % d'économie. Nous venons d'acquérir trois véhicules électriques, un pour la police municipale et deux pour les services techniques.

La réduction de la facture de chauffage est quant à elle plus difficile à appréhender, pas de solution miracle en vue sauf à baisser le point de consigne.



Une borne de recharge de véhicule électrique est en place à l'arrière de la mairie.

Et j'allais oublier de mentionner la rénovation du site internet de la commune ainsi que la naissance de 2 associations de loi 1901; l'une s'adonnera à la broderie tandis que l'autre s'occupera des vergers communaux.

Voilà ce qui est d'ores et déjà réalisé ou acquis.

Au-delà de ce qui est visible ou matérialisable, il y a les actions en cours comme la révision du Plan Local d'urbanisme, le marché de l'eau et de l'assainissement ainsi que dans une moindre mesure un accord avec le circuit des Ardennes qui pour info partira de Chooz le 8 avril.

Les projets pour demain:

D'ici peu la rénovation de la toiture de la Halle commencera suivie par son agrandissement afin d'avoir des locaux techniques adjacents.

Nous allons aussi entreprendre des travaux de voirie afin de:

- Faciliter l'accès aux bennes vertes.
- Améliorer le parking desservant le stade et le complexe Morlet.
- Créer des places de parking à la halte randonneur.
- Enfin, et surtout, relier le chemin des lapins au rond-point d'entrée du village.

Il reste que nous avons prévu de réhabiliter les trottoirs qui sont impraticables par endroits. N'ayant pas encore trouvé une solution facile de mise en œuvre, il faudra certainement casser et refaire. Du coup nous comptons demander l'avis des riverains avant de prendre une décision ferme et définitive.

Là aussi j'allais oublier de vous expliquer l'embauche d'un autre policier municipal. Cet employé sera rémunéré à hauteur de 11/12 par les communes de HAM, FOISCHES, HIERGES, AUBRIVES et (peut-être LANDRICHAMPS ?), il assurera le remplacement de notre policier municipal. Cette mutualisation est le fruit d'une entente avec les maires des communes citées qui, sans cet accord, n'auraient pas les moyens de se doter d'un tel service.

Comme je m'en suis expliqué devant le conseil municipal, ma vision des choses est simple: rien ne doit manquer aux Calcéens mais s'il est possible d'aider le voisin sans obérer notre budget faisons-le!

Voilà j'en ai terminé de cet état des lieux. Je suis persuadé d'avoir omis certains actes ou réalisations, je m'en excuse d'ores et déjà auprès de ceux qui se sentiraient frustrés. Vous aurez remarqué que je n'ai abordé ni le contexte national, ni le contexte international, je laisse le soin à plus calé que moi pour le faire. Mais je ne suis pas pour autant dupe des conséquences de la conjoncture sur vos vies quotidiennes.

Continuez à prendre soin de vous.

Votre Maire,
Jean-Marie BARREDA

TRAVAUX en mairie

1 RESTAURATION de la salle du Conseil Municipal



1



Mise en place
de nouvelles tables,
installation
d'un vidéoprojecteur et
de nouveaux luminaires
au plafond.

2 RESTAURATION d'un bureau de la mairie

Réalisation de travaux de
peinture et mise en place
d'un nouveau mobilier.



2

TRAVAUX au complexe



Rénovation de la salle de poker.



Nouvelles peintures salle René Morlet.

TRAVAUX au foyer-résidence



Installation de volets électriques sur toutes les fenêtres.

Travaux de peinture



Installation d'un portail électrique au niveau du parking.

Zoom sur certaines Animations

Commémoration du 8 mai



Inauguration du studio d'enregistrement de la radio Fugi-Fm



Fête de la musique le 21 juin 2022



Commémoration du 14 juillet



Inauguration
de l'exposition
photos
« Mémoire Vive »
en présence
des photographes

VIE DU VILLAGE *La Halle*

Fête de Chooz août 2022



Commémoration du 11 novembre



Soirée cabaret novembre 2022

Marche pour le Téléthon décembre 2022



Remise du chèque février 2023



Soirée du nouvel an
31 décembre 2022



Vœux du Maire janvier 2023



Quoi de neuf à la Mairie ?



C'est après 20 années au service de la municipalité que M^{me} PASQUALINI Heidi pris une retraite bien méritée.

Une cérémonie amicale autour de M. Le Maire, élus et collègues a eu lieu pour saluer son départ.

Bonne et heureuse retraite Heidi !

Comme l'année dernière, un barbecue convivial a été organisé dans l'enceinte des ateliers municipaux entre élus et employés communaux.





Formation des employés et des élus

Une formation de secouriste a été proposée aux employés communaux. 28 d'entre eux ont répondu favorablement et plusieurs sessions ont eu lieu courant janvier 2022.

Ce sont les pompiers de Givet (M^{me} Charot) qui ont appris les différentes techniques d'aide aux victimes.

Un programme très complet:

- Appels des secours - Position Latérale de Sécurité
- Massage cardiaque - Utilisation du Défibrillateur
- Points de compression - Mise en situation
- Technique Heimlich
(pour les personnes en train de s'étouffer avec un aliment)

Une formation utile qui s'inscrit dans l'intérêt général et très appréciée par les participants !



Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

La commune a installé une borne de recharge sur le parking de la Halle, derrière la mairie.

L'équipement est fabriqué par l'entreprise Nexans. Il permet de recharger deux véhicules simultanément, à raison d'une centaine de kilomètres par heure de charge.



Acquisition de 3 véhicules électriques

Depuis peu, vous pouvez voir trois véhicules électriques sillonner notre village.

En effet, deux modèles « Goupil » sont apparus aux services techniques et le troisième pré-équipé est au service de notre policier municipal.



La régie communale des communications électroniques de Chooz



La régie communale des communications électroniques de Chooz est un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) qui a en charge une délégation de service public :

- | La supervision du réseau fibre optique de la mairie
- | La gestion du réseau télévisé
- | Les terminaux canal satellite (G9 et mini G9)
- | La TNT (Télévision Numérique Terrestre) – 32 chaînes
- | Le canal TV local
- | Les actions de communication
- | Le site internet de la mairie
- | Le site internet « Mémoire vive »
- | La messagerie électronique chooz.com
- | Facebook
- | Les panneaux numériques du village
- | La gestion technique des caméras de vidéoprotection
- | La gestion de l'éclairage public
- | La sonorisation des festivités
- | Le dépannage et entretien en électricité des bâtiments communaux ainsi que la gestion technique bâtiminaire (Chauffage, éclairage, motifs de Noël)

de gauche à droite :
Lazaro Coelho, Jean-Louis Gonze,
Fabrice Rasquin et Didier Japin

La régie est dirigée par un conseil d'administration de neuf élus encadrés par son Président M. LECLERC Laurent.

Le service technique « électricité » est composé de trois techniciens : M. Jean-Louis GONZE et M. Lazaro COELHO sont responsables de l'exploitation de la télévision numérique, de l'installation des routeurs et de la gestion de la fibre optique. M. Didier JAPIN a en charge la communication et le dépannage des routeurs. M^{me} Emma JAPIN est en alternance dans la communication. L'ensemble de ces personnels est encadré par M. Fabrice RASQUIN, directeur de la régie communale.

PARAMOUNT +

En tant que client privilégié de Canal +, la nouvelle chaîne de Streaming PARAMOUNT + est disponible sur Canal-SAT.

Vous pouvez la retrouver dès maintenant sur le programme 24.



Ecowatt

Votre météo de l'électricité pour une consommation responsable!

Inscription gratuite sur :
<https://www.monecowatt.fr/>
avec votre numéro de mobile
et votre adresse e-mail.



1. Les usagers inscrits sur la plateforme peuvent voir en temps réel le niveau d'électricité disponible dans le pays.

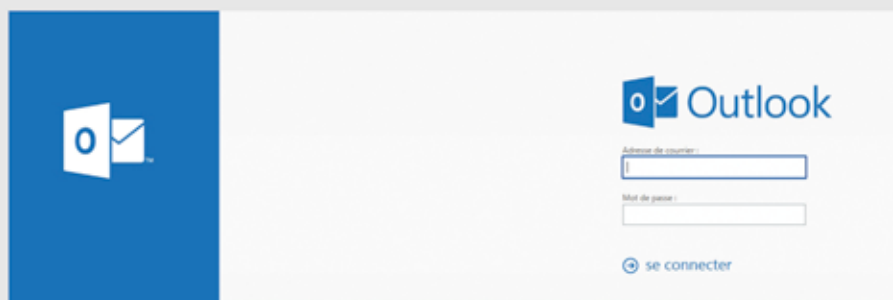
2. Si les prévisions de consommation prédisent une période de tension, une première alerte sera envoyée pour prévenir les utilisateurs et leur permettre d'adapter leurs usages en conséquence.

3. En période de tension du réseau, les Français inscrits seront encouragés, à adopter des petits gestes du quotidien afin de réduire leur consommation électrique.

Messagerie de Chooz

Nous avons réalisé la migration des 450 anciennes boîtes mails en chooz.com qui étaient hébergées sur un serveur situé au centre Valforem; celles-ci existaient depuis 1998.

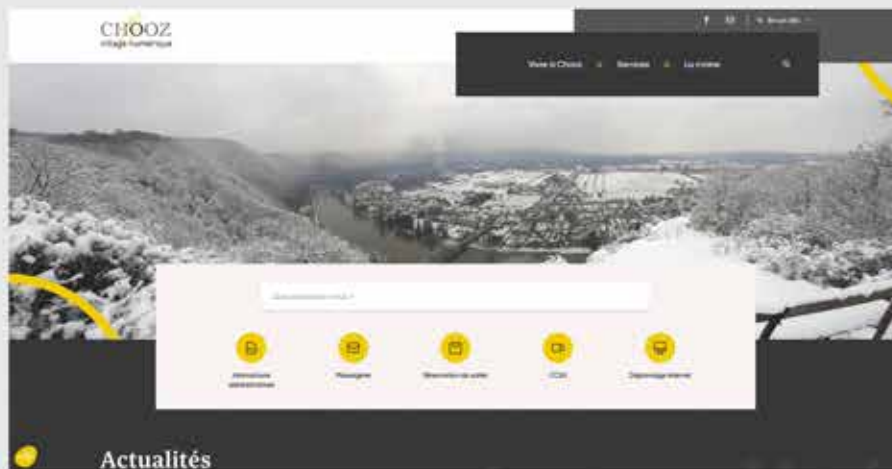
Le nouveau système est hébergé sous forme de CLOUD, ce qui permet de sécuriser les sauvegardes et d'optimiser les capacités d'hébergement.



Vous pouvez consulter vos mails depuis le site internet www.chooz.com ou depuis tous supports (tablettes, PC, téléphones, etc.) en protocole POP3 (récupération et suppression des messages

depuis le serveur, ceux-ci ne sont donc plus consultables sur une autre machine) ou IMPA4 (tous les messages restent sur le serveur et sont consultables tout le temps).

chooz.com a fait peau neuve



Vous pouvez consulter notre nouveau site : **www.chooz.com**

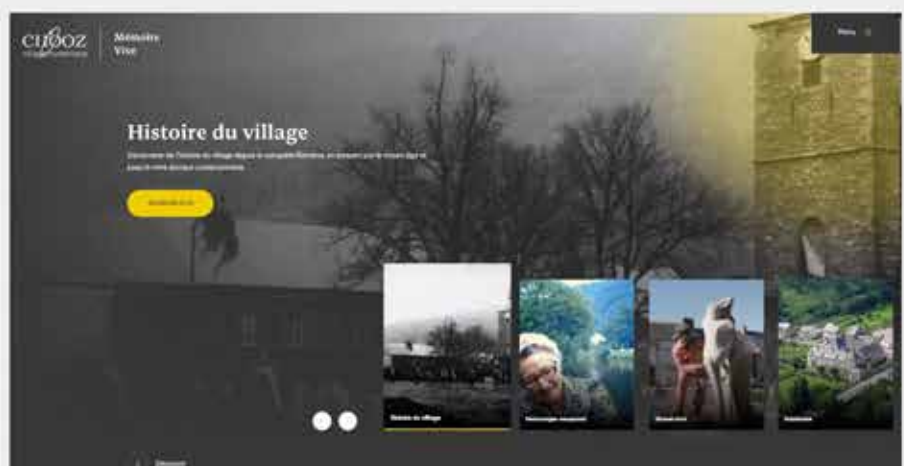
Notre site est désormais responsive, c'est-à-dire qu'il est conçu et développé de façon à pouvoir s'adapter à toutes les résolutions d'écran. C'est donc un seul et même site qui peut être consulté sur votre ordinateur, votre smart TV, votre smartphone ou sur votre tablette.



Mémoire Vive

Nous travaillons actuellement sur un nouveau site Internet « Mémoire Vive » qui sera finalisé prochainement.

Vous pourrez y retrouver l'histoire du village, les personnages marquants, les œuvres d'art, le patrimoine, les expositions « Mémoire Vive », les lettres de Chooz et des tranches de vie du village.



Chooz en mode économie d'énergie

Coupures éclairage public

Le conseil municipal dans sa délibération du 9 novembre 2022 a décidé que l'éclairage public sera éteint la nuit de **23 h 00 à 05 h 00** sur l'ensemble de la commune pendant une période fixée du 15 novembre 2022 au 27 mars 2023.



À l'issue de cette période, il sera décidé de l'éventuelle pérennisation de cette extinction d'éclairage public.

Cette coupure permet d'économiser 45 kWh d'énergie.

Éclairage du stade synthétique

Il est opérationnel depuis le 25 août 2022, cela permet d'avoir un éclairage performant tout en baissant les consommations d'énergie.

Le changement des 8 projecteurs a coûté 21200 € TTC. Les élus ont lancé un appel d'offres pour passer l'éclairage du terrain de foot d'honneur en LED, cela concerne 20 projecteurs LED pour un Coût de 74640 € TTC.

Les travaux devraient avoir lieu pour l'été lors de la trêve.

Cette opération est normalement subventionnée à hauteur de 15 000 € par la fédération française de foot.



La commune travaille sur le remplacement des anciennes technologies de lampe pour les passer en LED, il reste sur la commune 202 lampes en technologie SHP (vapeur de sodium) et 5 lampes en vapeur de mercure. Ce remplacement permettra de diviser par 5 la consommation en ampère. Une lampe en SHP consomme 0,754 ampère contre 0,144 ampère pour une LED à puissance d'éclairage égale.

Cette baisse de consommation permettra aussi de réduire la puissance des comptages ENEDIS et ainsi réaliser une économie en abonnement mensuel.



Marie Baudemont **styliste-modéliste**



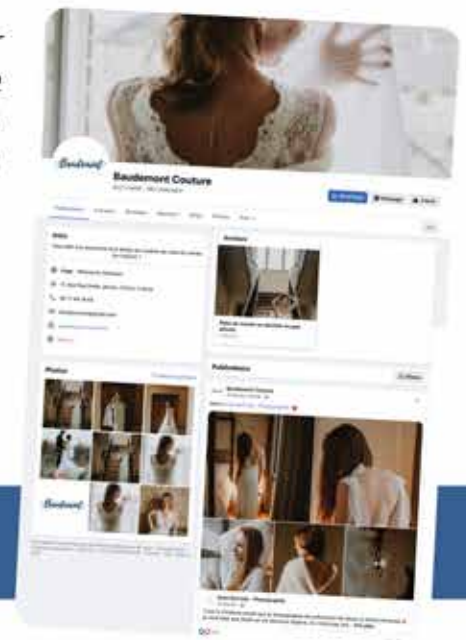
Marie est une enfant du village. Elle est passionnée depuis son plus jeune âge par la mode et le stylisme. Cette passion dévorante la pousse à poursuivre ses études de stylisme à Liège durant 3 ans après l'obtention de son bac à Givet.

Son perfectionnisme la pousse à approfondir sa technique jusqu'en Italie.

Maman de 2 jeunes garçons, elle décide de créer son propre atelier à Chooz. Cela lui permet de concilier à merveille son travail et son rôle de maman.

Marie fait des créations pour les femmes et est spécialisée dans les vêtements de grandes occasions fait sur-mesure (robes de mariée, robes de cérémonies...).

Son savoir-faire lui permet de tout réaliser à la main dans un vrai travail artisanal. Aucun projet ne lui fait peur.



Vous pouvez retrouver
ses créations et la
contacter à son atelier :

11 rue Paul Émile Janson
08600 Chooz

baudemontm@gmail.com

Tél. : +33 6 71 84 18 60



BaudemontCouture

La broderie de Chooz



Une nouvelle association de **broderie traditionnelle** et de **point de croix** a vu le jour.

L'esprit de l'association est celui du partage, de la solidarité et de la transmission des savoirs.

Des livres et supports de broderie sont à disposition à la salle de broderie qui se situe au niveau du Foyer-Résidence.

Chacun est libre d'apporter sa broderie personnelle.

Des suggestions de broderies sont proposées selon les envies, les saisons et les différents thèmes : Pâques, Noël, Halloween, anniversaire, naissance etc.



Présidente :
Béatrice OUDIN

Trésorière & secrétaire :
Pantxika SANCHEZ

Projets pour l'année 2023 :

Confection de marque-pages brodés pour le **Téléthon 2023**.

Voyage le samedi 25 février au salon Créativa de Metz avec le club Patch'Chooz.

*Si vous voulez les rejoindre,
accueil chaleureux, convivial
et dans une bonne ambiance.*

Vergers et Jardins Calcéens



Autrefois la boucle de Chooz était connue et réputée pour ses productions fruitières et maraîchères.

L'association Vergers et Jardins Calcéens a été créée dans le but d'entretenir le patrimoine existant et dans l'espoir de faire renaître une production locale, de former ses membres aux techniques d'arboriculture et de jardinage en alliant les connaissances les plus actuelles avec les schémas traditionnels.

C'est un lieu de partage d'expérience qui devrait laisser place aussi à l'expérimentation pour s'adapter aux défis climatiques et nutritionnels en cours.

La commune dispose de plusieurs vergers qui seront dans un premier temps leurs terrains d'actions pour les formations et une production amplifiée.

Président :
Sylvain BAUMEL

Secrétaire :
Fodil ZIDANE

Trésorier :
Jean-Michel PLUMET

Xavier SANCHEZ-LOPEZ **au service de la jeunesse**



Après l'obtention de son BAFA, Xavier décide de poursuivre sa formation dans l'animation en réalisant un service civique au sein du club de Football Nord-Ardenne. Il obtient son BMF (Brevet de Moniteur de Football) et devient l'éducateur attitré des équipes U7 et U16.

Une convention entre Nord-Ardenne et la Mairie de Chooz permet à Xavier d'intervenir lors des centres de loisirs organisés par la Mairie. Cette convention permet de remédier au manque d'animateur. Xavier interviendra également auprès de l'école en 2023 en proposant diverses séances sportives pour les enfants.

BAFA - BAFD

DEVIENS ANIMATEUR!
FORMATION GÉNÉRALE



**Tu as 17 ans et
tu souhaites devenir
animateur ?**

La Mairie de Chooz
te propose de financer la
première partie
de la formation
BAFA ou BAFD à 50 %

Renseignements
auprès du service Animation

03 24 42 69 53 ou
poleenfance@chooz.com

CHANGEMENT de FRÉQUENCE des CIRCUITS de COLLECTE des DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte en porte à porte change en 2023
pour rester gratuite aux usagers



RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POUR ÉVITER D'ÊTRE IMPOSÉS !

DEPUIS FÉVRIER 2023



Déchets d'hygiène, vaisselles cassées, polystyrènes et papiers peints, restes de repas (pensez au compostage !)

Les ordures ménagères*

Tous les 15 jours pour les usagers

à l'exception :

- du centre ville de Givet → 1x/semaine
- de l'habitat collectif (immeubles, résidences) → 2x/semaine



Bouteilles, pots, bocaux, flacons

Le verre*

Toutes les 3 semaines pour les usagers

à l'exception :

- de l'habitat collectif → 1x par semaine
- d'Anchamps et de Revin → en apport volontaire

Des bulles à verre sont également à votre disposition**



Les emballages*

La collecte du tri sélectif reste inchangée

Tous les 15 jours

Sacs, sachets, films, bouteilles, flacons, barquettes, pots, boîtes, emballages en carton, briques alimentaires, papiers, journaux, magazines

* N'oubliez pas de sortir vos poubelles et sacs la veille au soir de la collecte

** Retrouvez la répartition des bulles à verre du territoire sur le site www.ccarm.fr

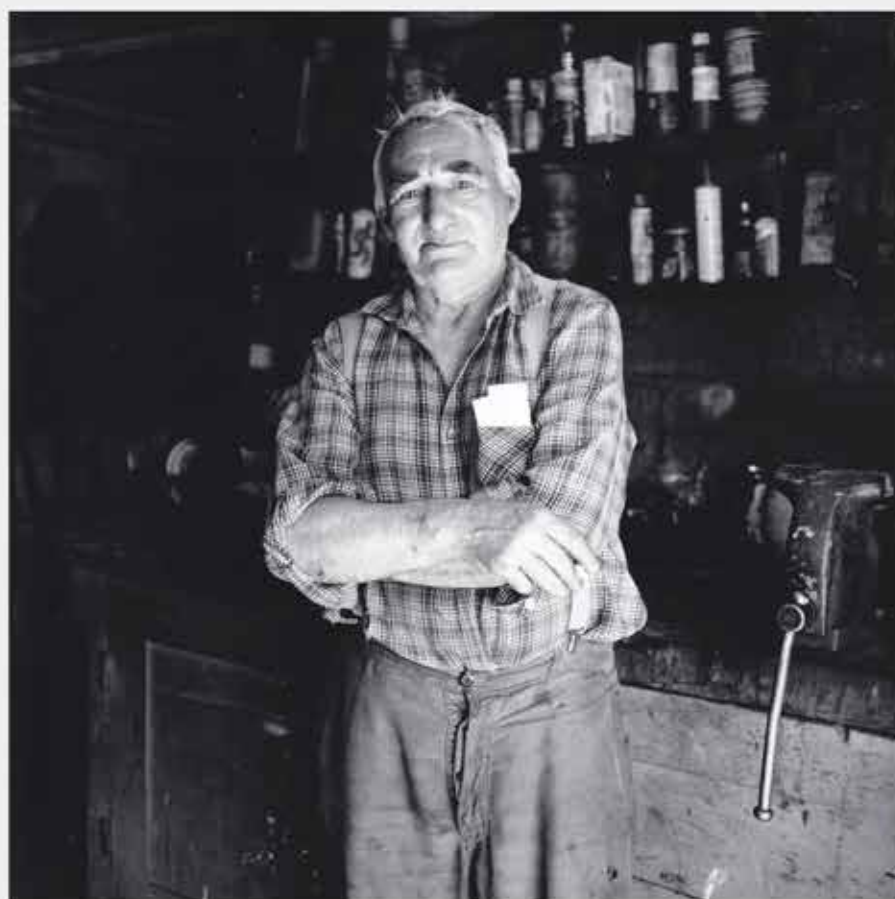
HOMMAGE

Deux figures incontournables de la commune nous ont quittés cette année.

Ils étaient tous les deux d'anciens adjoints au Maire ayant œuvré au bien être de tous pour la commune.

Cette « Feuille de Chooz n° 3 » leur est dédiée.

JULIEN CLEMENT
« TITI »



MICHEL COURTOIS
« COUPICHE »

septembre 2021 à janvier 2023

Naissances

CHARPENTIER Noah le 29 janvier 2022 à Dinant
 NEMURAT Isaac le 25 février 2022 à Dinant
 EL ARBOUDI Naël le 17 avril 2022 à Valenciennes
 LECOCQ Muhammad le 25 juin 2022 à Charleville-Mézières
 COLLET Kami le 10 juillet 2022 à Dinant
 LARUE Jeanne le 28 juin 2022 à Charleville-Mézières
 ROUGEMONT Kailinna le 16 juillet 2022 à Dinant
 CARNEY Owen le 29 août 2022 à Dinant
 MOREAU Arthur le 13 septembre 2022 à Quint-Fonsegrives
 FAIVRE Paul et FAIVRE Noë le 14 septembre 2022 à Bezannes
 GABANT Jules le 23 septembre 2022 à Dinant
 ZIDANE Lylas le 24 septembre 2022 à Dinant
 SMETS Höan le 2 novembre 2022 à Dinant
 GABANT Mollie le 10 décembre 2022 à Dinant
 POIX-SANSINENA Irys le 24 décembre 2022 à Dinant
 COURTOIS Louise le 2 janvier 2023 à Charleville-Mézières



Mariages

ARTISSON Rémi et VALVERDE POMIANO Luz Martiza le 14 mai 2022
 COLLIN Bertrand et LAMBERT Justine le 25 juin 2022
 LE DUFF Gilles et ZARALINY Monicka le 24 septembre 2022

Décès



GOUYE veuve FALCI Annick le 7 septembre 2021
 ABDELFETTAH veuve ZIDANE Zohra le 13 septembre 2021
 BALITOUT Rémy le 4 janvier 2022
 BAUMEL Jean le 5 février 2022 à Chooz
 COURTOIS Michel le 31 mars 2022 à Dinant
 FORLAI AMPOLINI Fedora le 18 avril 2022 à Chooz
 FESSON veuve SERVAIS Maria le 19 septembre 2022 à Chooz
 SIMON veuve HERBIET Christiane le 2 décembre 2022 à Oignies
 CLÉMENT Julien le 10 décembre 2022 à Namur

Afin de respecter le droit aux données personnelles, faites-nous savoir si vous ne souhaitez pas apparaître dans l'état civil présenté sur le bulletin municipal

Arrêté à la date du 02/01/2023

